

14 avril 2022



En avril la direction noie le poisson !

Que va t'elle nous mitonner d'autre ?

Fort d'un résultat exceptionnel de **131 millions d'euros** en 2021 (+ **23%** d'augmentation par rapport à 2020), la CEBPL se flatte d'une forte redistribution auprès des salariés en rappelant dans un message adressé par mail le 4 avril à l'ensemble du personnel que le pouvoir d'achat de chacune et chacun était préservé ! ouf....on a eu chaud.... mais la mayonnaise ne prend pas. Mélanger la part variable, l'intéressement et la NAO c'est surfait comme procédé. Voici ce qu'il en est :

- Plusieurs mesures salariales ont été prises au niveau national (et pas du tout en « Négociation » CEBPL).
- la direction fait référence au montant du versement de l'intéressement qui augmente, alors que celui-ci est négocié dans un accord différent, en se justifiant ainsi pour diminuer le montant de l'enveloppe NAO.

Les Négociations Salariales ont débuté en CEBPL avec comme objectif de compléter ce socle national mais malheureusement en CEBPL **tout accélère sauf les salaires**. La direction a stoppé les négociations avec ces propositions :

- Un budget d'enveloppe individuelle de 740 000 euros (760 000 en 2021) **soit une baisse 2,9% !**
- Un ticket restaurant passant de 9,25 à 9,48 euros : Ne Rêvez pas, on paie une partie des 0,23€ (40% pris en charge par le salarié) d'augmentation, ce serait trop beau !
- Des rémunérations minimales et insuffisantes, pour les Gestionnaires Clientèles Particuliers uniquement **conditionnées à l'évaluation lors de l'Entretien Annuelle d'appréciation** (excepté pour les GC de plus d'un an ancienneté) et inclus dans l'enveloppe des 740 000 euros.

L'ensemble de ces propositions ne permettent absolument pas de :

- Préserver le pouvoir d'achat des salariés : Inflation 2021 : 1,6% et Augmentations générales 0%/ Inflation 2022 actuellement 4,5% et augmentations générales 0,8% = +130% d'accélération de la perte de notre pouvoir d'achat : MERCI PATRON ! Annoncer une progression de 48% des rémunérations aléatoires, ça fait beau sur le papier, mais nous ne sommes pas dupes !
- De reconnaître l'investissement des collègues dans un contexte de crise sanitaire (1 Prime sur les 3 distribuables quand la direction refuse le télétravail à ceux qui pouvaient télétravailler en pleine pandémie).
- De distribuer une augmentation générale des salaires, mais uniquement individuelle pour les rares privilégiés (et puis avec 0,57% du PNB consacré aux augmentations individuelles, faut pas rêver...)

- De réduire de manière significative et durable les différences salariales entre les femmes et les hommes.

CONCLUSION

Convaincu que la direction n'a pas besoin de signataire pour justifier des miettes laissées aux salariés, Sud Solidaires restera un syndicat de salariés qui défend leurs intérêts et pas la politique salariale minimaliste de la CEBPL. Pour preuve, la direction va appliquer de manière unilatérale la grande partie des propositions qu'elle a faite, pas besoin de la signature de 3 organisations syndicales représentatives (SUD-Solidaires BPCE, SU-UNSA et de la CGC) pour l'accompagner !

Quand le menu est faisandé, il faut savoir ne pas goûter. Un camouflet pour la direction et son partenaire privilégié (On vous laisse regarder qui a signé...).



ON LACHE RIEN !